



A Paris le 28 juin 2021

A Madame Anne HIDALGO  
Mairie de Paris  
Hôtel de Ville  
75004 Paris

**Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du mardi 6 juillet 2021 reconductible jusqu'au vendredi 9 juillet 2021 minuit, pour l'ensemble des personnels des établissements et service d'accueil collectifs et individuels de la Petite Enfance, pour l'ensemble des personnels de la Protection Maternelle Infantile, pour l'ensemble des fonctions supports (administratives et techniques), soit pour l'ensemble des agents de la DFPE.**

Madame la Maire,

Aux côtés des professionnels de la Petite Enfance, nous dénonçons les effets de la Réforme de la Fonction Publique et ses premières conséquences sur le temps de travail des agents de notre direction : nous nous opposons à la suppression des 8 jours de congé. Les injonctions sont maintenant « travaillez plus avec plus d'enfants, en mode dégradé », ce n'est plus possible. Vous laissez deviner que nous aurons quelques minutes pour nous habiller et nous déshabiller, mais ce sont bien nos 8 jours que nous voulons !

Nous dénonçons également le zèle dont la Mairie de Paris a fait preuve pour réduire les espaces d'accueil pour les enfants (5,5m<sup>2</sup> au lieu de 7 m<sup>2</sup>), avant le projet de loi Taquet, et le non-remplacement systématique des absents. La Mairie de Paris a profité de la crise sanitaire pour réduire les horaires d'accueil du public de 7h30 à 8h et souhaite pérenniser cette pratique. Quelle dégradation du service public au service des enfants, et des femmes qui travaillent et qui ont besoin d'un lieu d'accueil pour leurs enfants ! Quelle dégradation du service pour les catégories professionnelles ouvrières et employées qui commencent tôt leur journée de travail ! Quelle dégradation du service pour les enseignants attendus par leurs élèves dès 8h ! Quelle dégradation du service pour les centaines de familles qui doivent venir chercher leurs enfants plus tôt, de façon inopinée car l'établissement ferme par manque du personnel ! Nous considérons que le service public est indispensable et doit continuer à répondre aux besoins de toute la population.

Nous dénonçons également le projet de démantèlement de la Direction de la Famille et de la Petite Enfance avec le départ des 550 agents de la sous-direction de la Protection Maternelle Infantile, remplacée par une sous-direction des facturations informatiques. Pour les enfants, leurs parents et les équipes, le départ des 60 psychologues, même si, (et surtout si) le travail de « partenariat » devient contractualisé, est une formidable régression. L'obstination à supprimer leur encadrement hiérarchique montre qu'il s'agit là de la première pierre de destruction de leurs fiches de postes. La mutualisation des personnels des professionnels de santé n'a en aucun cas pour objectif une quelconque amélioration, car sa seule conséquence, qui constitue son véritable objectif, sera de faire des économies, en dégradant et à terme en détruisant le service public. Ceux qui travaillent à la DFPE manquent déjà de moyens pour les missions de prévention. Les mutualiser avec d'autres, dans une Direction de



la Santé, va conduire à les cantonner à des missions de protection de l'enfance, mal assumées, comme cela s'est produit dans d'autres départements lesquels aujourd'hui déclenchent des audits pour repérer ce qui dysfonctionne ! Nos aînés qui ont construit la PMI en 1945 avaient d'autres ambitions pour les enfants et leurs parents qu'un enchevêtrement technocratique de contrats de droits publics, privés, associatifs, libéraux avec une plateforme téléphonique ! Tout cela préparant à terme une seule alternative pour les différents domaines de cette fonction publique territoriale au service du public à laquelle nous sommes attachés : privatisation ou suppression.

Depuis des mois, les agents de la DFPE manifestent leur colère, disent leur fatigue et ne sont pas entendus. C'est le cœur même de nos métiers que vous avez décidé de sabrer

Nous vous sollicitons pour une audience pour aborder les sujets des 8 jours et du démantèlement de la PMI, sujets essentiels selon nous, car premières étapes de la remise en cause de notre statut et de nos missions.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame la Maire, nos salutations.

Naouel ALCAIX  
SG du syndicat CGT Petite Enfance 75

Pour Patrick AUFFRET  
SG du syndicat FO,  
Kheira LADJAL

Syndicat CGT Petite Enfance 75  
Bourse du Travail, b. 325, 3 rue du Château d'Eau  
75010 Paris  
[syndicat.cgtpe75@yahoo.com](mailto:syndicat.cgtpe75@yahoo.com)

Syndicat FO  
2 bis square Georges Lesage  
75012 Paris  
[syndicat-fo@paris.fr](mailto:syndicat-fo@paris.fr)